Les accidents domestiques

Prévenir les accidents domestiques, c'est possible!

Les séniors sont, avec les enfants, la partie de la population la plus touchée par les accidents domestiques.

Or bon nombre de ces accidents sont directement liés à l'aménagement de l'habitat. Et les conséquences peuvent malheureusement être plus ou moins graves, allant parfois jusqu'à l'hospitalisation des personnes, voir même à l'impossibilité de revenir à son domicile.

C'est pourquoi les élus de la MSA proposent des réunions de sensibilisation aux risques domestiques où seront abordés de manière ludique, les différents facteurs de risques et les aménagements possible pour se prémunir d'un accident.

Il n'est sans doute pas possible de prévenir tous les accidents, mais avec quelques conseils et gestes simples, pièce par pièce, vous pouvez réduire considérablement les risques de vous blesser à la maison.

Ces réunions sont proposées gratuitement et ouvertes à tout public.

Si vous souhaitez une intervention de ce type sur votre secteur, alors contactez l'animatrice de la vie mutualisme, ou un élu MSA de votre territoire.







Cher: Laetitia PIGACHE 06.72.86.84.15 Eure et Loir: Perrine RIBOT 06.85.31.03.97

Loiret : Stéphanie HERINCKX 06.25.97.38.38